

Captieux & Roquefort – vendredi 27 juillet 2012 :

Drones : quels nouveaux usages civils ?

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, **et Pierre Eric Pommellet**, président de Thales Systèmes Aéroportés, et fondateurs d'Aetos, le cluster aquitain consacré aux services et systèmes de drones, **ont assisté à un exercice de lutte contre les feux de forêt avec l'utilisation d'un drone tactique par les pompiers du SDIS 40 ce vendredi 27 juillet 2012 à 10h à Captieux** (site du polygone d'essais)

Cette démonstration a été suivie à 11h au centre de secours de Roquefort d'une réunion publique consacrée aux « **Nouveaux usages civils des drones** ». L'objectif était de mettre en avant l'action des acteurs du cluster Aetos comme les PME Fly-n-Sense ou Aerodrones, ou la technopole Bordeaux Technowest mais aussi de promouvoir les applications civiles des drones : surveillance de pipe-lines, aide à la viticulture de précision par exemple

Trois projets ont ainsi été présentés – StaFF par l'entreprise Fly-n-Sense, Air Monitoring par l'entreprise Air Marine, Vitidrones par le cluster Inno'Vin – et des représentants du monde du vin et de la pétro-chimie ont apporté leurs témoignages : le groupe Total, l'entreprise Vitivista...

La DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) a également apporté son éclairage dans le cadre des nouveaux arrêtés relatifs à la conception et à l'utilisation des aéronefs télépilotes.

A propos du cluster Aetos

La Région Aquitaine expérimente depuis deux ans la conduite d'une politique industrielle à l'échelle régionale en matière de systèmes de drones.

Cette ambition s'est traduite en juillet 2010 par le lancement du cluster systèmes de drones Aetos, co-animé par la Région Aquitaine et Thales. Le cluster s'est fixé pour objectif de faire de l'Aquitaine le leader européen des systèmes de drones à l'horizon 2020. Le cluster a permis le lancement, à ce jour, d'une dizaine de projets de recherche ou de démonstrateurs. Une étape importante a été passée en avril dernier avec la publication des deux arrêtés de la DGAC suivie de la délivrance des premières autorisations de vol.

www.aetos-aquitaine.fr